



PRÉFET DES HAUTES- PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMpte RENDU CSS KNDS (ex Nexter Munitions) PRÉFECTURE HAUTES-PYRÉNÉES Lundi 09 mars 2026			
INTITULÉ	NOM	STATUT	PRÉSENT/ EXCUSE/ABSENT
collège administration			
Préfecture des Hautes-Pyrénées	Mme Émeline BARRIÈRE Mme Sophie MIEGEVILLE	Secrétaire Générale Directrice de cabinet du préfet	Présente Présente
SIDPC	Mme Pauline STEVANCE Mme Nathalie BERTRANNE	CHEFFE SIPDC	Présente Présente
SDIS	M. Loïc ROYER		Présent
DREAL	Mme Élise LEVAILLANT		Présente
DIRECCTE			
DDT	M. Thierry MANO		
ARS			
Collège Collectivités territoriales			
Mairie de BOURS	Le maire M. Pierre PEPOUEY	Titulaire	Présent
Mairie de BORDERES SUR ECHEZ	Le maire M. Pierre JEAN-MARIE	Titulaire Titulaire	
Mairie d'AUREILHAN	Le maire M. Philippe LANCHETTA	Titulaire Titulaire	Excusé Excusé
Mairie de TARBES	Le maire Mme Stéphanie CAPERET	Titulaire Titulaire	Excusé Présente
Canton de d'AUREILHAN	Geneviève ISSON	Titulaire	
Canton de TARBES 1	Virginie SIANI WEMBOU Frédéric LAVAL	Titulaire Suppléant	
Conseil départemental	M. Yannick BOUBEE		Présent
Collège Riverains			
FNE 65	Cécile ARGENTIN Daniel NEGRIER Jean-Luc LAPLAGNE	Titulaire Titulaire	
Riverain	M. Georges PUJOS Francis PENALVER	Titulaire Suppléant	

Collège Exploitant			
KNDS	Le directeur Son suppléant Son suppléant	Titulaire Suppléant Suppléant	Présent Présente
KNDS	Le responsable sécurité Son suppléant	Titulaire Suppléant	
Collège Salariés			
KNDS	Le représentant des salariés Le représentant des salariés	Titulaire Suppléant	

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 17/01/2025
- 2) Bilan 2025 de la société KNDS (ex Nexter Munitions)
- 3) Bilan 2025 de l'inspection des installations classées (DREAL)
- 4) Questions diverses

Ouverture de la séance à 14h30 sous la présidence de Mme Émeline BARRIERE, Secrétaire Générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées.

Un tour de table est réalisé et l'ordre du jour présenté.

1) **Approbation du compte-rendu de la CSS du 17 janvier 2025**

Le compte-rendu de la CSS du 17 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

2) **Bilan de la société Nexter Munitions**

Mme la responsable HSE de la société KNDS réalise la présentation du bilan pour l'année 2025.

Un budget est alloué chaque année pour les actions à réaliser pour la prévention des risques. En 2025, les dépenses identifiées au titre du plan annuel de prévention ont été de 1 515 000 euros. En 2026, les dépenses prévisionnelles seront du même ordre de grandeur. Les formations et les habilitations ont été réalisées, pour un montant global de 210 000 euros.

La revue de direction est présentée, avec les faits marquants pour l'année 2025 ; tels que la poursuite de l'accroissement d'activité, des recrutements, la poursuite de la montée en compétence des entreprises extérieures.

Aucun accident notable au sens SEVESO n'est à noter.

Un exercice de la cellule de crise a été réalisé le 11 juin 2025. La gestion de crise d'un événement potentiellement malveillant a été déclenchée.

Un dossier de réexamen de la rubrique IED 3460 a été réalisé, transmis en 2025. Le Plan Opération Interne (POI) a été révisé le 7 juin 2024.

Le niveau attendu des suivis de la performance 2025 n'a pas été celui attendu.

Le programme pluriannuel d'objectif de réduction des risques est présenté, et prend compte de la poursuite des plans de formation, de l'amélioration à la réponse aux situations d'urgence (exercice POI) et de la poursuite de l'accompagnement de l'activité dans le respect des échéances réglementaires en vigueur.

Mme la secrétaire générale demande si des échanges avec les riverains sont réalisés.

Mme la responsable HSE de la société KNDS indique que les CSS sont les lieux d'échanges. Aucune demande n'a été réalisée de la part des mairies ou riverains.

3) Bilan de l'inspection (DREAL)

Mme l'inspectrice de la DREAL réalise la présentation de l'inspection réalisée le 03 décembre 2025, avec pour thème la gestion des premières heures d'un incident ou accident, volet prélèvements environnementaux.

Celle-ci portait sur 7 points de contrôle. 3 points d'amélioration ont été relevés. Suite à cette inspection, 5 demandes ont été formulées par la DREAL.

Pour l'année 2026, 3 inspections sont prévues avec pour thèmes : Réexamen IED (émissions industrielles), Étude De Dangers (suite à la notice de réexamen) et Risques accidentels.

Les 3 instructions en cours sont présentées : réexamen de l'IED, notice de réexamen de l'étude de dangers (EDD) et la contribution à la mise à jour du PPI.

Mme la secrétaire générale souhaite connaître la date de transmission de l'EDD mise à jour.

Mme la responsable HSE de la société KNDS indique que cela est prévu pour fin mars 2026.

4) Questions diverses

Pas de diverses questions.

M. le représentant du SDIS indique travailler en collaboration avec l'entreprise.

Mme la directrice de cabinet du préfet précise que la révision de PPI aura lieu courant 2027.

Mme la responsable HSE de la société KNDS souligne que le réexamen de l'EDD ne remet pas en cause l'évaluation des risques à l'extérieur du site.

M. le représentant du site ajoute que le site a embauché une vingtaine de personnes supplémentaires l'année passée.

Mme la secrétaire générale remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 15h00.

La secrétaire générale de la
préfecture



Émeline BARRIÈRE